



Monsieur Gérard Larcher
Président du Sénat
g.larcher@senat.fr
Monsieur François-Noël Buffet
Président de la Commission des Lois
Fn.buffet@senat.fr
Monsieur Hervé Marseille
Président du groupe de l'Union centriste
h.marseille@senat.fr
Monsieur François Patriat
Président du groupe des Démocrates,
progressistes et indépendants
f.patriat@senat.fr

Objet : Projet de loi sur l'immigration et l'asile

Monsieur le Président,

Le Sénat est appelé mardi 14 novembre 2023 à se prononcer en forme solennelle sur le projet de loi sur l'immigration et l'asile. Nous vous demandons par la présente tout aussi solennellement, ainsi qu'à chaque sénatrice et sénateur, de ne pas voter en faveur d'un texte qui, en l'état, porterait gravement atteinte au respect des exigences républicaines pour l'accueil des étrangers dans notre pays.

En faisant droit à toute une série de propositions que le Sénat avait jusqu'alors toujours refusé de prendre en considération, ce projet sous sa forme actuelle multiplierait de manière systématique et inédite les obstacles à l'accès aux soins, à l'accueil, à l'intégration, au travail, au logement, à l'asile et même à la nationalité. Sans autres effets que de porter atteinte à la dignité et à l'intégration des personnes concernées, à la santé publique, au dynamisme des entreprises comme au travail de nos associations comme des administrations ou encore des professionnels de la santé.

La politique d'immigration et d'asile est comme tous les domaines de la vie de notre Nation soumise au débat démocratique, aux choix du peuple souverain à travers ceux de ses représentants parlementaires. Elle fait l'objet à ce titre de divergences d'approches qui sont naturelles. Mais cela ne devrait en aucun cas conduire à une instrumentalisation de la présence des étrangers dans notre pays à des fins de stigmatisation qui ne peuvent que porter atteinte à la cohésion nationale dans un moment où elle est plus indispensable que jamais.

Nous formons ici le souhait le plus vif que votre vote, monsieur le Président, celui de chaque sénatrice et sénateur, le 14 novembre, puisse être à la hauteur de toutes les exigences de la République pour l'accueil organisé des étrangers en France, mais aussi de la crédibilité et de la dignité de votre Haute Assemblée dont la sagesse devrait plus que jamais éclairer la vie publique en ces temps troublés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération républicaine.

Christiane Guillouzo,
Présidente

Siège social
146 D rue de Lorient
CS 64418
35044 RENNES CEDEX
Tél. 02 99 59 60 01
Fax 02 99 59 24 28
siege@asfad.fr